



www.bagnolsjudo.com

Mesdames, Messieurs, les adhérents.

Bagnols le : 10 août 2015

Objet : saison 2015 – 2016.

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année sportive recommence, et nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances. Voici quelques infos concernant la rentrée de Bagnols Judo :

- Les inscriptions au judo débuteront le **mercredi 09 septembre 2015**, selon les tarifs et le calendrier joints, au Dojo Ivan Denis rue du Bordelet, à partir de 14 h 00.
- Ces horaires seront valables jusqu'au samedi 3 octobre 2015 inclus. En cas de changement (en fonction du nombre de participants par cours), le calendrier définitif vous sera communiqué et sera effectif dès le lundi 5 octobre 2015.
- Comme l'année dernière le cours adultes débutants en Judo loisir ouvert à tous notamment à tous ceux qui ont des enfants au club.

Comme tous les ans, la cotisation pourra être réglée avec des coupons sport et des chèques vacances délivrés par l'ANCV ou / et des chèques « loisirs » délivrés par la Caisse des Allocations Familiales.

Afin de ne pas perturber les cours, nous vous demanderons de bien vouloir respecter ces horaires.

Pour faciliter l'activité des bénévoles, nous vous demandons de venir inscrire vos enfants avec le dossier complet : une photo, le montant de la cotisation, un certificat médical, etc.

Le bureau vous souhaite une bonne rentrée sportive.

Pour le bureau,

Le Président

Jean-Marie HERBET

TARIFS

2015-2016



Nombre de judoka	Cotisation club	Paiement en 3 chèques	Paiement en 8 chèques
1 pers.	204 €	3 x 68 €	1 x 29 € + 7 x 25 €
Tarifs famille			
2 pers.	358 €	1 x 120 € + 2 x 119 €	1 x 50 € + 7 x 44 €
3 pers.	514 €	1 x 172 € + 2 x 171 €	1 x 66 € + 7 x 64 €
4 pers et plus.	tarif 3 personnes + adhésion club gratuite + 36 € de licence par personne supplémentaire.		
4 pers.	550 €	1 x 184 € + 2 x 183 €	1 x 74 € + 7 x 68 €

Vous avez, comme les saisons précédentes, la possibilité de payer en plusieurs fois et de faire trois ou huit chèques, **tous les chèques sont remis lors de l'inscription** à l'ordre de "Bagnols Judo".

- Pour 3 chèques : Le premier sera encaissé fin **septembre 2015**, le deuxième fin **décembre 2015** et le troisième fin **mars 2016**,
- Pour 8 chèques, ils seront encaissés un par mois, le premier fin septembre 2015.

Pour les paiements en espèces, la totalité de la cotisation sera versée à l'inscription.
Un reçu vous sera remis.

IMPORTANT ! Les tarifs proposés sont un forfait annuel, que les judokas viennent à un ou à tous les cours proposés par semaine. En cas d'abandon en cours d'année, la cotisation ne sera pas rendue sauf cas de force majeure (problème médical, déménagement ...).

Une partie de la cotisation pourra être réglée en coupons sport délivrés par l'ANCV ou / et en chèques « loisirs » délivrés par la Caisse des Allocations Familiales ainsi que en « chèques vacances ».

Une facture pourra vous être fournie sur simple demande.

Le bureau vous souhaite une bonne rentrée sportive.

Pour le bureau, Le Président

Jean-Marie HERBET

BAGNOLS JUDO

Horaires saison 2015/2016

Né(e)s en	Catégories	Jour / horaire	Jour / horaire	Jour / horaire	Total par semaine
2011 et 10	Baby judo	mercredi de 17h00 à 18h00 Avec Laurent	mercredi de 17h00 à 18h00 Avec Laurent	Samedi de 11h00 à 12h00 Avec Jean	2 cours
2009 et 08	Mini-Poussins	Mercredi de 16h00 à 17h00 avec Laurent	Mercredi de 16h00 à 17h00 avec Laurent	Jeudi de 18h00 à 19h00 Avec Vincent	2 cours
2007 et 06	Poussins	Mardi de 18h00 à 19h00 Avec Jean Marie	Mercredi de 15h00 à 16h00 Avec Laurent		2 cours
2005 et 04 2003	Benjamins Minimes 1	Lundi de 17h30 à 18h30 Avec Laurent	Mercredi de 18h00 à 19h30 Avec Laurent	Pour les minimes 1 Vendredi de 19h30 à 21h00 (entraînement de masse avec judo 30 à Nîmes covoiturage)	2 cours
2002 2001 et 2000 1999, 98 et 97 1996 et plus	Minimes 2 Cadets Juniors seniors	JUDO LOISIR Adultes Débutant Lundi de 19h30 à 21h00 Avec Laurent	Mercredi de 19h30 à 21h00 Avec Laurent	Vendredi de 19h30 à 21h00 (entraînement de masse avec judo 30 à Nîmes covoiturage)	2 cours + J 30
2002 2001 et 2000 1999, 98 et 97 1996 et plus	Minimes 2 Cadets juniors seniors	KATA	Mercredi de 14h00 à 15h00 Avec Laurent	Vendredi de 18h00 à 19h00 Avec Jean	2 cours
2003 et 2002 2001 et 2000 1999, 98 et 97 1996 et plus	Minimes 1 et 2 Cadets juniors seniors	JU-JITSU	Mardi de 19h00 à 20h30 Avec Bernard	Vendredi de 19h00 à 21h00 Avec Jean	2 cours
1999, 98 et 97 1996 et plus	Minimes 1 et 2 Cadets juniors seniors	TAISO GYM	Lundi de 18h30 à 19h30 Avec Laurent	Samedi de 10h00 à 11h00 Avec Jean	2 cours

Ces horaires seront valables jusqu'au samedi 03 octobre 2015 inclus. En cas de changement (en fonction du nombre de participants par cours), le calendrier définitif vous sera communiqué et sera effectif dès le lundi 5 octobre 2015.

POUR FAIRE DU JUDO, IL FAUT :

- ❑ Régler la cotisation en totalité, même pour la semaine d'essai.
- ❑ Avoir au moins 4 ans en 2015 (né(e) en 2011),
- ❑ Fournir un certificat médical **ou** tampon du médecin sur le passeport de judo, avec la mention « apte au judo compétition » (indispensable pour toutes les compétitions officielles),

Ce certificat doit nous parvenir dans les plus brefs délais, 1 mois maximum après l'inscription. Au delà de ce délai votre enfant ne sera plus accepté au cours de Judo.

- ❑ Remplir la fiche de renseignements,
- ❑ Amener une photo d'identité,
- ❑ Droit à l'image : autorisation de la personne photographiée sur la libre utilisation de son image.

A partir de benjamins (né(e) en 2004 et 2005), le passeport de judo est obligatoire pour participer aux compétitions officielles (prix : 8 €) avec 2 années de licences.

NOUS VOUS PROPOSONS 1 SEMAINE D'ESSAI :

Lorsque que vous aurez rempli la fiche d'inscription et réglé la cotisation au club, votre enfant pourra faire une semaine d'essai.

Au bout de la semaine d'essai et sans nouvelle de votre part, l'inscription sera considérée comme définitive et votre premier chèque pourra être encaissé.

En cas d'abandon suite à la semaine d'essai, tous les documents vous seront rendus (Chèques, fiches, etc.)

REGLEMENT INTERIEUR

Saison 2015-2016



Chers Parents et Judokas,

Pour la sécurité de tous, le bon déroulement des cours et de la vie du club, nous vous remercions de bien vouloir respecter ces quelques règles de bonne conduite.

DE PLUS NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES PARENTS NE PEUVENT ASSISTER AUX COURS.

Retard	Pour le bon déroulement des cours, merci de respecter les horaires fixés. Votre enfant ne sera pas accepté après le début du cours (porte fermée). Un cérémonial et un échauffement ont lieu au début de chaque cours.
Début des cours	Ne laissez pas votre enfant seul avant les cours, sans vous être assuré que le professeur est arrivé. Vous êtes tenus de vous assurer que vos enfants sont bien allés aux toilettes avant de rentrer dans le dojo afin d'éviter les petits soucis pendant les cours. <u>Vos enfants se dépensent beaucoup pendant les cours, pensez à leur donner une bouteille d'eau.</u>
Fin des cours	A la fin des cours votre enfant sort de la salle et reste dans le dojo. Toutefois, seuls les parents sont responsables de leurs enfants, une fois l'heure de cours terminée. Néanmoins, si vous savez que vous aurez un retard exceptionnel , vous pouvez prévenir les professeurs qui garderont votre enfant dans le dojo jusqu'à votre arrivée.
Respect du Dojo	<u>Nous avons des locaux neufs, merci de respecter et de faire respecter ces locaux :</u> Ne rien laisser dans les vestiaires, des poubelles sont à votre disposition. Ne pas jouer avec les douches.
Tenue Vestimentaire	Après la semaine d'essai (pour les nouveaux) le Kimono est obligatoire ainsi que des claquettes (ou chaussons) pour rentrer dans le dojo. Pas de chaussettes, sauf maladie aux pieds. Pas de tee-shirt pour les garçons mais un tee-shirt pour les filles. Attention ! Aux ongles des pieds et des mains ; ils doivent être coupés régulièrement pour éviter les griffures.
Bijoux	Aucun bijou, ni montre, ni boucles d'oreilles... Afin d'éviter les risques de blessure, de casse, de perte ou de vol. Si votre enfant vient avec sa montre, faites-la-lui mettre dans ses chaussures, cela évitera les oublis et les problèmes de gestion d'effet personnel. En cas de perte ou de vol, le club ne pourra être tenu responsable.
Maladie	Les enfants malades ou fiévreux ne sont pas acceptés, pour éviter les contagions.

Enfin, les bénévoles du bureau s'efforcent de s'occuper au mieux de l'épanouissement de vos enfants au travers du judo et les professeurs, par leur intervention, apportent à chacun d'entre eux la connaissance du code moral du judoka et la pratique du judo.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition.

Pour le bureau,

Le Président, JM HERBET



certificat médical saison 2015-2016
(exemplaire à remettre au club)
obligatoire pour tous les judokas.



je soussigné Docteuratteste que :

M, Mme, Mlle, l'enfant

CLUB

pour tous les judokas.

- Est apte à la pratique
du judo ju-jitsu en club
(validité 1an)

Date

Signature

Tampon

COMPÉTITIONS

pour tous les judokas nés
en 2005 et avant.

- Ne présente pas de
contre indications à la
pratique du judo ju-jitsu
en compétition
(validité 1an)

Date

Signature

Tampon



certificat médical
**(exemplaire licencié à joindre au
passeport sportif)**
pour tous les judokas nés en 2005 et avant.



je soussigné Docteuratteste que :

M, Mme, Mlle, l'enfant

**JUDO EN
COMPÉTITIONS**

- Ne présente pas de
contre indications à la
pratique du judo ju-jitsu
en compétition
(validité 1an)

Date

Signature

Tampon



Droit à l'image

AUTORISATION DE LA PERSONNE PHOTOGRAPHIEE SUR LA LIBRE UTILISATION DE SON IMAGE PAR L'ASSOCIATION BAGNOLS JUDO.

Je soussigné(e): _____

Demeurant : _____

AUTORISATION PARENTALE SUR LA LIBRE UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE MINEURE PAR L'ASSOCIATION BAGNOLS JUDO.

Pour l'enfant : Nom : _____ Prénom : _____

Je soussigné(e) : _____

Demeurant : _____

Accepte que l'association Bagnols judo, référencée à la préfecture de Nîmes sous le numéro RNA W302011150, exploite tous les droits quels qu'ils soient concernant les images en positif, négatif me représentant, ou représentant mon enfant, et puisse utiliser ces photographies ou images à son gré pour une diffusion exclusivement fait dans le cadre de l'association et pour la promotion de l'association.

Je suis irrévocablement d'accord pour que l'association Bagnols judo présente ces images sur l'ensemble de ses supports de communication : papier (journal local type Midi Libre, Tv Sud etc., agenda mensuel des manifestations, agendas, etc.) et interactif (site Internet, vidéo-projection, etc.) accompagné du commentaire ou du texte qu'elle jugera nécessaire.

**Date et Signature de l'intéressé(e)
ou du tuteur si intéressé(e) mineur(e)
(Mention lu et approuvé)**